du genre de celle-ci (Panadier et Dromadard s'expliquent sur la *question d'Orient*) : « Qu'est-ce que c'est que Sébastopol? — Imbécile, tu ne connais donc pas ta géographie? — Dame, je suis-t-été z'en Picardie, je suis-t-été z'en Normandie, mais ne je suis jamais-t-été z'en géographie. » Les troupiers ont d'ailleurs bon dos, et ce sont eux qui d'ordinaire font les frais des *cuirs* les plus cocasses des petits théâtres. Il est convenu que Dumanet, Chauvin ou tout autre héros frrrançais jusqu'au grade de *sargent* inclusivement, ne saurait s'exprimer qu'*avec z'un cuir*. Cette expression *avec z'un cuir*, employée par la Madelon du *Dîner de Madelon*, de Désaugiers, scène III :

Not' maître, je v'nons vous offrir
C'te paire d'rasoirs pour vot'fête,
Acceptez-la *z'avec z'un cuir;*

cette expression, disons-nous, éveille le rire, mais on oublie que, jusqu'au XVIIe siècle, *avec* s'est écrit *avecques;* cette lettre *s*, qui produit une liaison prétendue vicieuse à présent, n'est après tout pas plus extraordinaire que celle qui termine le mot *certes*, et qui terminait, il n'y a pas longtemps encore, les mots *jusques, guères*, etc. Il est vrai qu'il ne serait pas permis de prononcer : je n'ai *guères z'aimé*, j'ai *certes z'un* ami en vous, excepté peut-être dans les vers et en abusant singulièrement, ce nous semble, de la liberté que se donne le poëte de violer pour sa commodité les règles ou l'usage; mais on dit fort bien : *Jusques z'à quand*, etc. *Avecques z'un cuir* n'eût pas été dédaigné de nos vieux poëtes, et Boileau, lui-même, dans sa sixième satire, n'a-t-il pas écrit :

Tous les jours je me couche *avecques* le soleil?

Son emploi, dans le cas de Madelon, nous rappelle une anecdote que le journal le *Figaro* racontait un jour. Un splendide et corpulent cuirassier, casque en tête, est encadré dans un omnibus, entre deux *cocottes* en veine d'expansion et de gaieté. La conversation s'engage, un peu gouailleuse de la part de ces dames, qui deviennent indiscrètes jusqu'à demander au militaire à quelle destination il se rend. « Je *vàs t*-à Vincennes, dit-il. — *Avec z'un cuir*, reprend finement une des cocottes. — Non, riposte le cuirassier, jetant circulairement un regard de droite et de gauche, entre deux *peaux!* » Piron n'aurait pas mieux dit. Les loustics d'arrière-boutique, disons-le en passant, ne manquent jamais de faire remarquer qu'un *cuir* a été commis en s'empressant d'ajouter à la phrase vicieuse l'expression que nous venons de signaler. C'est ainsi qu'un acteur chargé du rôle de Philoctète, dans l'*Œdipe* de Voltaire, ayant dit, en se disculpant du meurtre de Laïus :

En vous parlant z'ainsi, je dois t-être écouté...

un plaisant du parterre interrompit par ces mots : *avec z'un cuir!* qui provoquèrent les rires de toute la salle. Il est des mots qui, comme *avecques*, paraissent avoir admis autrefois le *s* euphonique. En ce qui concerne le mot *quatre*, on a prétendu en retrouver la trace dans la fameuse chanson populaire de *Malbrough :*

J'l'ai vu porter en terre,
Par *quatre z'officiers*,

ainsi que dans cette formule populaire de menace : « Si nous sommes jamais entre quatre z'yeux » que l'on prononce le plus souvent encore entre *quat's'yeux*. C'est donc l'usage seul qui consacre la règle à suivre, et les liaisons qu'il autorise sont les seules qu'il soit permis d'adopter. Ainsi cette expression triviale que Désaugiers met dans la bouche de *Cadet Buteux :*

Et n'la v'la-t-i pas ben plantée
Pour reverdir,

contient une liaison qui a maintenant force de loi : *Ne la voilà-t-il pas bien plantée!* Le peuple s'exprime ainsi tous les jours, et nul ne songe à le lui reprocher. Personne ne se fait faute de pousser cette exclamation de surprise : *Ne voilà-t-il pas...?* Une longue habitude a fini par autoriser cette prononciation inexacte. Beaucoup d'autres liaisons ont une origine analogue. Qui ne s'est aperçu que la prononciation des premières personnes de l'indicatif présent des verbes de la deuxième, de la troisième et de la quatrième conjugaison n'est pas en rapport avec l'orthographe primitive et longtemps conservée? Eh bien, c'est d'une manière tout à fait arbitraire que cette prononciation s'est établie dans le langage familier, et cela depuis un temps presque immémorial; par suite, il a fallu introduire dans l'orthographe des modifications que la raison et l'étymologie n'autorisent nullement. Ainsi fait-on entendre *s* à la première personne de ces verbes. Primitivement on écrivait : *je sui, je fini, je sai, je fai, je croi, j'attend.* Ce n'est que dans la conversation que le *s* intercalaire s'est fait entendre d'abord; mais, dès le XVIe siècle, cette lettre pénètre peu à peu dans l'écriture, où elle est aujourd'hui définitivement acceptée. On prononce donc à présent et on écrit : *je sui-s-à vous, je fini-s-à l'instant, je sai-s-aussi, je fai-s-un tableau, je croi-s-à l'amitié, j'attend-s-une lettre.* L'euphonie fit de même intervenir de bonne heure à la deuxième personne du singulier de l'impératif un *s* contraire à l'analogie latine : on écrivait et l'on écrit toujours *va là-bas*, mais on disait *va-s-y*, et ce *s* a fini par entrer dans l'orthographe. Le *t* final, lui, exigé par l'étymologie, a disparu au contraire de la troisième personne du singulier de l'indicatif présent et du passé défini, à la première conjugaison, et dans les verbes *il a, il va :* il ne s'est maintenu que dans la tournure inversive *aime-t-il, va-t-il, a-t-il, dansa-t-il?* Il a également disparu au futur : *il viendra à midi;* mais il reparaît dans le tour interrogatif *viendra-t-il?* On dit donc et on écrit : *Va-t-il au théâtre? Ira-t-il en Italie? Aura-t-il du succès? Quand vous verra-t-on?* et l'on se moque du paysan qui dit : *Il va-t-à la ville*, et du vers de la chanson : *Malbrough s'en va-t-en guerre.* Le paysan et la chanson sont cependant fidèles à une tradition orale aussi vieille que la langue. En effet, quand se forma définitivement celle-ci, au XIIe siècle, tous les verbes sans exception faisaient entendre le *t* étymologique du latin devant les voyelles, à la troisième personne du singulier, comme nous le faisons sentir encore quand nous disons *reçoit-elle? achève-t-il? chanta-t-elle?* etc.

Qu'on nous permette de finir par un *cuir* municipal. Ici il ne s'agit plus du fusilier Chauvin, mais d'un gros industriel, adjoint au maire d'une ville de province. Le chef de l'Etat traversait cette ville, y visitait une exposition, et, en présence d'un nombreux public, distribuait des croix de la Légion d'honneur. Il en remit notamment une à notre industriel adjoint et y ajouta ces paroles : « Monsieur, vous direz à vos ouvriers qu'avec du travail et de l'intelligence on peut espérer toutes les récompenses. » Le nouveau décoré, visiblement ému, s'inclina : « Sire, je leur *z'y* ai dit! je leur z'y dirai encore. » Il y avait presque de l'éloquence dans ce *cuir* répété coup sur coup; mais voyez comme la moquerie est de ce monde! on rit du pauvre homme, et sa réponse fit le tour des journaux de France et de Navarre. Il s'en consola pourtant en pensant qu'il n'en était pas moins bien décoré, quoique *avec z'un cuir*, et même deux.

On dit aussi : *Faire un velours*, par allusion à *Faire un cuir;* mais les puristes ne confondent pas ces deux façons de parler. Il y a cette différence, entre le *cuir* et le *velours*, que le premier marque une liaison rude, et le second une liaison douce. *Il va-t-à Paris* est un *cuir; Il va-z-à Paris* est un *velours.* Cette distinction nous paraît bien subtile; quoi qu'il en soit, *velours* ou *cuir*, l'un ne vaut guère mieux que l'autre.

CUIRASSE s. f. (kui-ra-se — rad. *cuir*). Espèce de corset de cuir, de fer ou de tout autre métal, qui sert à protéger la poitrine et le dos de certains soldats : *La* CUIRASSE *est aujourd'hui l'arme défensive des carabiniers et des cuirassiers. Les Gaulois sont les premiers qui aient, dit-on, porté des* CUIRASSES *en fer.* (Bouillet.) *L'emploi des armes de jet amena l'usage des* CUIRASSES. (A. Maury.) *Les Ethiopiens et les Egyptiens se servirent, dans le principe, de* CUIRASSES *de peau dont ils s'enveloppaient.* (De Chesnel.)

Une lourde *cuirasse* a couvert leur cilice.
VOLTAIRE.

Et déjà, sur son sein avide de batailles,
La *cuirasse* d'airain hérisse ses écailles.
DELILLE.

— Par anal. Enveloppe extérieure : *L'hiver, une* CUIRASSE *de glace couvre les deux fleuves de la Hollande.* (H. Taine.) *La flanelle est la meilleure* CUIRASSE *contre les attaques du choléra.* (H. Heine.)

J'aime sur l'églantier ces insectes dorés
Faisant luire au soleil et leurs dards azurés,
Et le bronze de leurs *cuirasses.*
SAINTINE.

— Fig. Défense, rempart, moyen de défense :

Byron, tu n'as pas craint, jeune dieu sans *cuirasse*,
D'attaquer corps à corps les défauts de ta race.
A. BARBIER.

‖ On dit aussi *triple cuirasse*, surtout pour exprimer l'insensibilité qui protége l'âme contre les émotions ou les passions; c'est une allusion aux vers d'Horace :

Illi robur et æs triplex...,

bien que le poëte latin n'ait pas entendu parler d'une cuirasse dans ce passage : *Il faut bien redouter le pouvoir des femmes pour ne les approcher, comme de Ryons, qu'avec une* TRIPLE CUIRASSE *de froideur.* (Th. Gaut.)

— *Défaut de la cuirasse*, Endroit de la cuirasse où la plaque de derrière vient se joindre à celle de devant, et où se trouve ordinairement un espace vide, qui n'est pas protégé contre les coups de l'ennemi. ‖ Fig. Côté faible, point vulnérable : *Le percement de l'isthme de Suez est le* DÉFAUT DE LA CUIRASSE *britannique.* (E. de Gir.) *Dans tout écrivain, même supérieur, il y a le côté faible, le* DÉFAUT DE LA CUIRASSE. (Ste-Beuve.)

— *Cuirasses annelées*, Anciennes cuirasses faites de bandes de cuir et de bandes de métal alternées.

— *Endosser, prendre la cuirasse*, Embrasser la carrière militaire : *Plusieurs bourgeois se hâtèrent d'*ENDOSSER LA CUIRASSE. (Alex. Dum.)

Il *prit*, quitta, reprit *la cuirasse* et la haire.
VOLTAIRE.

— Mar. Revêtement métallique des vaisseaux dits cuirassés.

— Natat. *Cuirasse marine* ou *flottante*, Appareil de natation et de sauvetage, consistant en une espèce de veste en toile imperméable, sur laquelle sont fixées des plaques de liége diversement disposées.

— Ichthyol. Plaques anguleuses et dures qui couvrent en totalité ou en partie le corps de certains poissons.

— Infus. Enveloppe protectrice de certains infusoires.

— **Epithètes**. Endossée, lourde, pesante, épaisse, solide, forte, impénétrable, propice, protectrice, riche, magnifique, polie, luisante, brillante, étincelante, éclatante, éblouissante, sonore, retentissante, arrondie, faussée, percée, traversée, rompue, brisée.

— **Encycl.** Au fur et à mesure que l'on inventa des armes offensives, on chercha à se préserver de leur danger en créant des armes défensives; de là les casques et les boucliers. On fit même des vêtements qui couvraient en tout ou en partie le corps du soldat, et, comme ces vêtements étaient formés de plusieurs peaux ou cuirs réunis, on les nomma *cuirasses*, nom qui leur resta lorsque, pour leur donner plus de force, on les garnit d'abord de bandes de métal, et l'on finit ensuite par les faire entièrement en métal.

La *cuirasse* des Romains était souvent ornée de figures bizarres; elle était quelquefois très-pesante, et on la matelassait presque toujours à l'intérieur. Les Gaulois protégèrent aussi leur poitrine, dans les combats, à l'aide d'une *cuirasse* composée soit de plaques de fer, soit de mailles, et cette arme défensive était en usage chez tous les peuples du Nord. Lorsque les Cimbres envahirent la Gaule, ils étaient couverts de plastrons en métal dont la forme différait peu de celle des *cuirasses* gauloises. Il paraît cependant que les Francs n'usèrent pas d'abord de cette arme défensive; mais, pendant toute la première période du moyen âge, c'est-à-dire depuis le VIe siècle jusqu'au XIe, nous voyons les guerriers de cette nation couverts d'une *cuirasse* exactement semblable à celle des Romains. Dans la Bible de Charles le Chauve, un des gardes du roi est représenté couvert non-seulement de la *cuirasse* romaine, mais encore du pallium. On voit ensuite l'armure défensive, composée de petites bandes verticales ou horizontales, se continuer jusque sous Charlemagne, puis disparaître tout à coup pour faire place à la cotte d'armes et au capuchon de mailles. Mais, à partir de l'époque des croisades, la *cuirasse* reparaît dans le costume des hommes d'armes. Cette *cuirasse*, très-légèrement bombée, se décomposait en plastron et en pansière; le plastron, échancré au cou et aux bras, couvrait la moitié supérieure de la poitrine; la pansière prenait naissance à la taille et se terminait en pointe sur l'estomac, recouvrant le plastron d'environ 4 centimètres, et se rattachant à lui par une boucle placée à l'extrémité de cette pointe. Parfois elle était tout simplement posée sur le plastron, et justifiait ainsi davantage son but, qui était, dit l'auteur du *Costume militaire chez les Francs*, de permettre au chevalier de plier plus facilement le corps en avant et en arrière. On lui avait donné le nom de *cuirasse à emboîtement.*

C'était à la partie supérieure de la *cuirasse* que l'on vissait la bavière. La dossière, ou plaque du dos, était composée de deux lames établies en sens inverse, c'est-à-dire que celle du haut recouvrait celle du bas, et qu'elles n'étaient reliées que par des rivets placés à chaque extrémité de la dossière, pour leur donner le plus de jeu possible. La braconnière, attachée à la pansière, formait par devant la contre-partie du garde-reins; c'était la réunion de plusieurs lames articulées, clouées les unes sur les autres, qui partaient de la *cuirasse* et couvraient le ventre et les flancs. Entre la pansière et la première lame de la braconnière, on bouclait le ceinturon de l'épée, qui couvrait le joint des deux pièces. Un jupon de mailles très-court complétait la défense des parties découvertes.

On peut assigner à l'adoption définitive des armures en France le règne de Philippe le Bel, vers l'année 1320. La *cuirasse* éprouva diverses variations dans sa forme. Après avoir été bombée par devant, surtout au milieu de la poitrine, elle fut aplatie en haut et s'abaissa en pointe vers la ceinture. Au temps de la Ligue, sa forme était celle du surcot. En dernier lieu, elle ne fut ni sphérique ni pointue, mais plate partout, dit M. A. Jubinal. A aucune époque elle ne descendit plus bas que la ceinture.

Il y eut aussi au moyen âge des *cuirasses* destinées aux joutes et aux tournois, et celles-ci étaient beaucoup plus légères. Néanmoins Jean de Bonifacio, gentilhomme italien, ayant mis pour jouter contre Jacques de Lalain, en 1446, un léger harnais de guerre, sa *cuirasse* fut tellement faussée des coups que de Lalain lui porta, qu'il fut en danger de perdre la vie.

La *cuirasse* fut, avec le casque, une des armes défensives que le moyen âge n'emporta pas avec lui; on la voit traverser l'époque de la Renaissance, résister aux diverses modifications apportées dans l'armement, rester en honneur sous la Ligue comme sous la Fronde, et arriver enfin jusqu'à nos jours, où elle est encore portée en France par les cuirassiers, les carabiniers et les cent-gardes.

CUIRASSÉ, ÉE (kui-ra-sé) part. passé du v. Cuirasser. Armé d'une cuirasse : *Homme* CUIRASSÉ. *Soldats* CUIRASSÉS. *La noblesse française descend de ces trente mille hommes casqués,* CUIRASSÉS, *qui, sur de grands chevaux bardés de fer, foulaient aux pieds huit ou neuf millions d'hommes.* (Chamfort.)

— Par ext. Revêtu d'une enveloppe dure quelconque : *Quelques insectes bien* CUIRASSÉS, *mais sans armes, contrefont les morts pour tromper ceux qui les poursuivent.* (A. Martin.) ‖ Couvert sur tout le corps : *La vue de ces herbages, d'où se soulèvent les buffles* CUIRASSÉS *de vase, n'a pas troublé son œil à tout jamais.* (Th. Gaut.)

— Fig. Immuable, invincible, inébranlable, insensible, protégé, défendu : *Je suis* CUIRASSÉ *sur ce sujet.* (Mariv.) *La philosophie, si elle n'est* CUIRASSÉE *de vertu, ne m'inspire que du dédain.* (Proudh.)

Hypocrite, jaloux, *cuirassé* d'impudence,
Vous ne l'ignorez pas, votre méchanceté
Donne seule à vos vers quelque célébrité.
GILBERT.

— Mar. Se dit des navires dont la muraille est recouverte extérieurement de fortes plaques métalliques destinées à la protéger contre les projectiles de l'ennemi : *Navire* CUIRASSÉ. *Frégate* CUIRASSÉE.

— s. m. pl. Mamm. Famille de mammifères édentés, appelés aussi CINGULÉS.

— Zooph. Ordre de zoophytes polygastriques. ‖ Ordre de rotifères.

— **Encycl.** *Navires cuirassés.* V. NAVIRE.

CUIRASSEAU s. m. (kui-ra-so). Pop. Curaçao.

CUIRASSER v. a. ou tr. (kui-ra-sé — rad. *cuirasse*). Armer d'une cuirasse : CUIRASSER *les soldats d'un régiment.*

— Fig. Mettre en garde, en défense : *Je vais vous* CUIRASSER *contre la société dans laquelle vous allez entrer.*

Se cuirasser v. pr. Endosser une cuirasse : *Il* SE CUIRASSA, *prit son épée et partit.*

— Fig. Se mettre en garde, en défense : SE CUIRASSER *contre les tentations.* SE CUIRASSER *contre les revers de la fortune, contre la douleur. Ces mille douceurs de la bonté entamèrent peu à peu la sécheresse et l'orgueil dont il* S'ÉTAIT CUIRASSÉ. (G. Sand.)

CUIRASSIER s. m. (kui-ra-sié — rad. *cuirasse*). Cavalier cuirassé; soldat d'une troupe spéciale dans laquelle tous les hommes sont à cheval et armés d'une cuirasse : *Escadron de* CUIRASSIERS. *Charge de* CUIRASSIERS. *Le gendarme à cheval coûte moitie moins que le* CUIRASSIER. (E. de Gir.)

. . . . . . Sous ce chef redouté
Marche des *cuirassiers* l'escadron indompté.
BOILEAU.

Vingt fois ses *cuirassiers* l'ont cru, dans la bataille,
Coupé par des boulets, brisé par la mitraille.
A. DE MUSSET.

— Pop. Celui qui fait des cuirs en parlant.

— Ichthyol. Nom vulgaire du loricaire cuirassé.

— **Encycl.** Art milit. L'ancienne cavalerie cuirassée, c'est-à-dire armée de toutes pièces, se composait d'hommes d'armes; c'était la cavalerie noble formée par le ban et l'arrière-ban. Les gentilshommes qui à l'origine se revêtirent de cette armure, sous Hugues Capet, en 995, prirent dans la suite le nom de *gendarmes.* En 1445, Charles VII en forma plusieurs compagnies d'ordonnance, dont quelques-unes entrèrent plus tard dans la maison militaire des rois de France. L'origine de nos *cuirassiers* modernes n'est pas aussi ancienne. Sous le règne de Louis XIII, quelques régiments de cavalerie portèrent la cuirasse sans prendre le nom de *cuirassiers.* Mais au commencement de la minorité de Louis XIV ces corps avaient disparu ou avaient été remplacés par des troupes de nouvelle formation. Vers la fin de 1666, on forma un régiment de *cuirassiers* du roi, qui prit rang immédiatement après le Royal-Etranger. La force du régiment des *cuirassiers* du roi, qui, à sa création, était de trois escadrons, fut réduite à une compagnie de 100 hommes à la prise d'Aix-la-Chapelle, en 1668. En 1730, son effectif se trouvait porté à 32 officiers et 1,480 cavaliers, y compris 12 maréchaux des logis, 24 brigadiers, 12 trompettes et 1 timbalier.

En 1791, les *cuirassiers* du roi quittent leur nom et prennent le no 8 dans l'ordre des 24 régiments de grosse cavalerie. L'arrêté consulaire du 23 décembre 1802 transforme en régiments de *cuirassiers* les 5e, 6e et 7e régiments de cavalerie. Il y avait 12 régiments de *cuirassiers* en 1804. Le casque à crinière et à houppette remplaça le chapeau que portaient auparavant les cavaliers. Ils furent armés de baïonnettes en 1812. Ces 12 régiments de *cuirassiers* furent conservés par la Restauration, mais ce nombre fut réduit à 6 à la seconde rentrée des Bourbons. Il resta les *cuirassiers* de la reine, les *cuirassiers* du dauphin, les *cuirassiers* d'Angoulême, qui devinrent *cuirassiers* de Bordeaux en 1824, les *cuirassiers* de Berry, les *cuirassiers* d'Orléans et les *cuirassiers* de Condé. Quatre nouveaux régiments de *cuirassiers*, créés en 1825, portèrent le nombre des régiments de *cuirassiers* à 10. Nous possédions, avant le décret du 15 novembre 1865, 10 régiments de *cuirassiers* de ligne et 2 dans la garde. Ce décret ayant réuni les 2 régiments de la garde en un seul, nous n'avons plus que 11 régiments de cette arme.

L'uniforme des *cuirassiers* de ligne est : tunique bleu foncé; collet garance; passe-poil et parements bleu foncé; pattes et doublure garance; boutons blancs, à grenade et numéro; épaulettes écarlate; cuirasse d'acier; casque d'acier à cimier de cuivre; turban et crinière de couleur noire; plumet droit écarlate, de plumes de coq; pantalon garance à passe-poil bleu; manteau de drap blanc, piqué de bleu, à manches et à rotonde; buffleterie blanche. Les *cuirassiers* de la garde ont un casque sans turban, recouvert de peau tigrée.

Les *cuirassiers*, comme les carabiniers, se servent rarement de leurs armes à feu. Ils sont destinés surtout à agir dans les charges, le sabre au poing; ils enfoncent les masses, les carrés encore debout, et achèvent de mettre le désordre dans une armée déjà fatiguée par un long combat.

Le régiment des *cuirassiers* du roi s'est rendu célèbre dans les guerres de Louis XIV et de Louis XV, et dans les campagnes de la Révolution. Tout le monde connaît la belle conduite des *cuirassiers* de Milhaud à Waterloo. « Le duc de Wellington, a dit le général Jomini, m'a assuré lui-même, au congrès de Vérone, qu'il n'avait jamais rien vu de plus admirable à la guerre que les dix ou douze charges réitérées des *cuirassiers* français sur les troupes de toutes armes. » Toutefois, la cuirasse, destinée à mettre à l'abri de la balle, ne paraît pas avoir toute l'efficacité qu'on serait tenté de lui attribuer.

« Quand on ne connaît pas la guerre, dit M. L. Noir, on se figure volontiers que les *cuirassiers* peuvent braver impunément les balles. Depuis l'invention des balles cylindro-coniques, la cuirasse n'est plus une protection suffisante; mais, outre qu'elle est traversée le plus souvent par le projectile actuel, de tout temps le *cuirassier* atteint par un coup de feu a été mis hors de combat, soit que, glissant sur le fer, la balle l'atteignît au bras, soit que le choc étourdît l'homme pour cinq minutes au moins; quand il reprenait ses sens, la charge était finie. »

Cuirassier démonté (LE), tableau de Karel du Jardin; collection particulière. Au premier plan d'un paysage accidenté, sur un chemin sinueux, un cuirassier, le casque en tête, conduit par la bride un beau cheval gris de fer que précèdent deux chiens. Derrière ce groupe, un cavalier, monté sur un cheval noir, suit la même route et regarde, en passant, des ruines qui couronnent des rochers à pic, sur la gauche; près de lui cheminent tranquillement un âne, un bœuf, une chèvre et un mouton. Plus loin s'avance un fourgon pesamment chargé, qu'escortent des arquebusiers à pied et deux officiers à cheval. Le ciel est semé de quelques légers nuages que dore en partie le soleil couchant, dont la brillante clarté se répand à gauche, sur les ruines et les coteaux, et vient, par une coupure des rochers, éclairer le groupe du premier plan. Le contraste de cette vive lumière avec les grandes masses d'ombre que projettent les arbres et les collines, est de l'effet le plus heureux. Ce tableau, d'une couleur exquise, est signé K. DV IARDIN, 1652. Il est décrit dans le *Catalogue raisonné* de Smith; il a fait partie des collections Thoms de Leyde (1816), Lerouge de Paris (1818), de Pennell de Londres (1830), Etienne Leroy (1842), Tardieu fils (1843), Patureau (1857) et Piérard (1860). Il a été payé 10,200 francs à la vente Lerouge, 14,000 francs à la vente Patureau et 17,000 francs à la vente Piérard.

Cuirassiers à Waterloo (LES), tableau de Bellangé; Salon de 1865. Dans cette composition, qui retrace le passage du fameux chemin creux, le peintre s'est inspiré du récit de V. Hugo dans les *Misérables :* « L'infanterie anglaise ne voyait pas les cuirassiers, et les cuirassiers ne la voyaient pas. Elle écoutait monter cette marée d'hommes. Elle entendait le grossissement du bruit de trois mille chevaux, le frappement alternatif et systématique des sabots au grand trot, le froissement des cuirasses, le cliquetis des sabres, et une sorte de grand souffle farouche. Il y eut un silence redoutable, puis subitement une longue file de bras levés brandissant des sabres apparut au-dessus de la crête, et les casques, et les trompettes, et les étendards, et les trois mille têtes à moustaches grises, criant : Vive l'Empereur! Toute cette cavalerie déboucha sur le plateau, et ce fut comme l'entrée d'un tremblement de terre. » Quel plus beau motif pour une grande page d'histoire! Bellangé s'est contenté d'une toile de moyenne dimension, ce qui ne l'a pas empêché d'être très-dramatique; il y a vraiment quelque chose de farouche, de sinistre dans cette « marée d'hommes » qui monte sur les flancs d'une colline détrempée, effondrée par la pluie, et qui débouche soudain sur le plateau occupé par l'infanterie anglaise. Les plans du tableau sont bien agencés, et l'exécution ne manque pas d'une certaine fougue.

CUIRATIER s. m. (kui-ra-tié — rad. *cuir*). Ouvrier qui travaille les cuirs.

CUIRE v. a. ou tr. (kui-re — lat. *coquere.* Le latin *coquo* répond exactement au sanscrit *patchami*, de la racine *patch*, cuire. La seconde gutturale du radical latin est remplacée par un *s* en français devant toutes les terminaisons commençant par une voyelle : *cuisant.* La racine *patch* a conservé la palatale dans la langue grecque : *peptô*, je cuis. Dans les langues germaniques, cette racine a pris la même forme qu'en latin : allemand *koch-en;* anglais *to cook;* suédois *koka*, etc. Dans les langues slaves, elle a revêtu la même forme qu'en grec : russe *pietchi*, four, poêle, et *pietchenie*, la cuisson du pain; polonais *pieti*, cuire le pain, etc., etc. Dans ce dernier sens, les Allemands ont fait, de *patch*, *backen*, vieux allemand *packen*, persan *pakhten*). Préparer par l'action du feu, en parlant des aliments : CUIRE *de la viande.* CUIRE *des légumes.* CUIRE *du pain. On faisait quelques gâteaux qu'on* CUISAIT *sous la cendre.* (J.-J. Rouss.)

Pain qu'on dérobe et qu'on mange en cachette
Vaut mieux que pain qu'on *cuit* et qu'on achète.
LA FONTAINE.

— Servir à faire cuire : *Les fours qui* CUISENT *les galettes de Balaklava ouvrent leur gueule rouge.* (Th. Gaut.) *L'eau du Sprudel* CUIT *les œufs et sert à laver la vaisselle.* (Chateaub.) *J'aime le feu, mon cher seigneur, non par la raison triviale que le feu réchauffe nos pieds ou* CUIT *notre soupe, mais parce qu'il a des étincelles.* (V. Hugo.)

— Calciner, soumettre à l'action du feu : CUIRE *du plâtre, de la chaux.* CUIRE *de la porcelaine, du verre.* CUIRE *des cheveux.* CUIRE *de la brique.* CUIRE *de la soie.* CUIRE *le sucre.*

— Par anal. Faire mûrir, en parlant des fruits : *Le soleil ne* CUIRA *pas les fruits cette année.*

Le soleil sur les monts *cuit* la grappe dorée.
DELILLE.

‖ Elaborer, digérer : *La digestion* CUIT *les aliments. Je ne vous défends pas les melons, puisque vous avez de si bon vin pour les* CUIRE. (Mme de Sév.) ‖ Résoudre, en parlant du rhume : *La guimauve est un moyen excellent pour* CUIRE *le rhume.*

— Absol. Faire du pain : *En Angleterre, tout est fermé le dimanche : les boulangers ne* CUISENT *pas, les restaurants se barricadent.* (A. Vacquerie.)

— Fam. *Cuire au même four*, Frayer ensemble, vivre d'accord :

. . . L'hyménée et l'amour
Ne sont pas gens à *cuire au même four.*
LA FONTAINE.

— Loc. prov. *Vous viendrez cuire à mon four*, J'aurai quelque jour l'occasion de me venger, en vous refusant ce que vous viendrez me demander :

Vous y *viendrez cuire dans notre four.*
LA FONTAINE.

— v. n. ou intr. Etre soumis à l'action du feu, devenir cuit : *L'égoïste brûlerait votre maison pour se faire* CUIRE *un œuf.* (Chamfort.)

Là *cuisent* à la fois trente mets différents.
BERCHOUX.

‖ Arriver à une coction suffisante : *Les légumes* CUISENT *mal dans les eaux de puits.*

— Fam. Etre livré au supplice du feu : *C'est mettre ses conjectures à bien haut prix que d'en faire* CUIRE *un homme tout vif.* (Montaigne.)

— Par exagér. Eprouver une chaleur excessive : *Je* CUIS, *j'étouffe par une telle chaleur. On* CUIT *sous les rayons de ce soleil de plomb.* ‖ On dit aussi CUIRE DANS SON JUS. Un jour Piron arrive tout en sueur à la Comédie-Française; il se place au parterre entre deux jeunes écervelés qui le connaissaient de vue. Comme il s'éventait, en respirant bruyamment, un de nos gandins de l'époque se penche et dit à l'oreille de son compagnon : « Tiens! M. Piron, *il cuit dans son jus.* — Ce n'est pas étonnant, repart le roi de la causticité, je suis entre deux plats. »

— Eprouver ou faire éprouver une sensation douloureuse, aiguë : *Les yeux me* CUISENT *comme du feu.* (Acad.) *On voit bien que le mal des autres ne vous* CUIT *pas.* (Damas-Hinard.)

Ai-je du sang sur moi? mon oreille me *cuit!*
A. DE MUSSET.

. . . . L'aiguillon de l'abeille
Cuit plus d'un jour à qui l'ose outrager.
J.-B. ROUSSEAU.

— Fig. Faire éprouver une vive douleur morale :

C'est un mal qui jamais n'entendit raillerie,
Qui *cuit* et qui chatouille...
HAUTEROCHE.

— Prov. *Trop gratter cuit, trop parler nuit*, Un bavardage indiscret peut causer bien du mal à celui qui s'y livre.

— Impersonnellem. *En cuire*, Occasionner des peines, des désagréments; être la cause, l'occasion de vifs regrets : *Il m'*EN CUIT. *Vous dégradez l'homme en créant l'ouvrier machine, et il vous* EN CUIRA. (Lemontey.)

Si, pour avoir trop bu la nuit,
Vers le matin *il* vous *en cuit*,
Dès le matin reprenez la bouteille,
Le remède fera merveille.
***

Se cuire v. pr. Devenir, être cuit : *Le dîner* SE CUIT. *Ces légumes* SE CUISENT *à l'eau. Les ortolans gras* SE CUISENT *au bain-marie.* (Buff.)

— Etre calciné, soumis à l'action du feu : *La pierre à plâtre* SE CUIT *et se calcine à une médiocre chaleur.* (Buff.)

— Par exagér. Se chauffer avec excès : *Les gardiens, pour ne pas mourir de froid,* SE CUISENT *sur des braseros.* (Th. Gaut.)

— **Homonyme.** Cuir.

CUIRÉ, ÉE (kui-ré) part. passé du v. Cuirer. Garni de cuir : *Boîte, malle* CUIRÉE.

CUIRÉE s. f. (kui-ré — rad. *cuir*). Art milit. Justaucorps de cuir qui faisait partie de l'armure : *De grands boucliers, des plastrons de fer, des* CUIRÉES, *des culottes de fer, étaient les moyens de défense de ces soudards.* (La Bédollière.)

— A signifié Curée.

CUIRER v. a. ou tr. (kui-ré — rad. *cuir*). Techn. Garnir de cuir : CUIRER *un coffre.* CUIRER *une malle.*

CUIRET s. m. (kui-rè — rad. *cuir*). Techn. Morceau de cuir que le chapelier met entre la chanterelle et la corde de l'arçon. ‖ Nom donné par les mégissiers et les parcheminiers aux peaux qui ont été pelées, c'est-à-dire dont le poil a été arraché : *Quand on a donné aux* CUIRETS *tout le plein qu'on a jugé convenable, et qu'ils ont acquis une épaisseur suffisante, on les rince de chaux.* (Fontenelle.)

CUIRIER s. m. (kui-rié — rad. *cuir*). Pêch. Tablier de cuir.

CUIR-LAINE s. m. Comm. Drap croisé, très-consistant et très-fourni en matière, et qui doit son nom à sa solidité : *Les* CUIRS-LAINE *se tissent par l'armure sergée.* (Bezon.) *Dans les* CUIRS-LAINE, *de même que dans les ratines, on mélange parfois plusieurs couleurs.* (Bezon.)

CUISAGE s. m. (kui-za-je — rad. *cuire*). Techn. Opération par laquelle on réduit le bois en charbon.

CUISANT (kui-san) part. prés. du v. Cuire : *Un gigot* CUISANT *à la broche.*

CUISANT, ANTE adj. (kui-zan, an-te — rad. *cuire*). Qui fait éprouver une douleur aiguë : *Ma blessure me fait endurer des douleurs* CUISANTES.

Elle garantirait des froids les plus *cuisants.*
LA FONTAINE.

— Piquant, qui produit sur la langue une saveur brûlante : *Le piment est encore plus* CUISANT *que le poivre.*

— Fig. Qui fait éprouver une vive douleur morale : *Peines* CUISANTES. *Chagrin* CUISANT. *Vous me demandez si j'aime toujours bien la vie; je vous avoue que j'y trouve des chagrins* CUISANTS. (Mme de Sév.) *La tristesse peut être amère, la douleur* CUISANTE, *mais la mélancolie est toujours aimable.* (Topffer.) *Etres bornés, nous cherchons sans cesse à donner le change à ces* CUISANTS *et insatiables désirs qui nous consument.* (G. Sand.)

Je sens au fond du cœur mille remords *cuisants.*
CORNEILLE.

D'où vient le mal *cuisant* qui t'enivre et te tue?
Aurais-tu rencontré Diane dans les bois?
Perça-t-elle ton sein d'un trait de son carquois?
H. CANTEL.

‖ Aigre, virulent :

. . . . Fuyez ce médisant;
Fâcheuse est son humeur, et son parler *cuisant.*
REGNARD.

— Bot. Se dit quelquefois des plantes couvertes de poils brûlants, comme l'ortie. ‖ On dit aussi URTICANT.

CUISE (forêt de). V. COMPIÈGNE.

CUISEAUX, bourg de France (Saône-et-Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. S.-E. de Louhans, au pied des monts Jura; pop. aggl. 1,027 hab. — pop. tot. 1,626 hab. Collége communal; récolte et commerce de fruits et marrons estimés; mûriers, poulardes renommées. Carrières de pierres à bâtir et à chaux. Le bourg de Cuiseaux fut livré aux flammes par le sire de Craon, lorsque Louis XI envahit la Bourgogne après la mort de Charles le Téméraire. Le partisan Lacuson s'en rendit maître au XVIIe siècle et y commit toute sorte de cruautés. Le mur d'enceinte de Cuiseaux était flanqué de trente-six tours dont quatre sont encore debout. L'église, qui date en partie du XIIe siècle, renferme de curieuses stalles décorées de sculptures finement exécutées, mais dont l'auteur n'a pas toujours respecté la décence. Elles représentent pêle-mêle des moines, des loups-garous, des priapes, des animaux monstrueux, des saints, etc.

CUISERY, bourg de France (Saône-et-Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. S.-O. de Louhans, près de la Seille; pop. aggl. 944 hab.— pop. tot. 1,586 hab. Moulins, magnaneries, filature centrale pour la soie, corderies, huileries, éducation d'abeilles, fabriques de chapeaux. Ancienne place forte, Cuisery a conservé quelques débris de ses murs d'enceinte et une tour en ruine, reste du vieux château fort des sires de Bagé. L'église paroissiale est surmontée d'un beau clocher.

CUISETTE s. f. (kui-zè-te). Techn. En termes de tisseur, Réunion de quarante fils de chaîne. ‖ On dit aussi MUSETTE et DEMI-PORTÉE.

CUISEUR s. m. (kui-zeur — rad. *cuire*). Ouvrier chargé de diriger le feu d'une fabrique de poteries ou de briques. ‖ Individu qui fait cuire le vin, dans les vignobles où il y a des bouilleurs.

— Fam. Mauvais cuisinier : *Arrière donc les simples* CUISEURS *d'aliments, dignes tout au plus du nom de fouille-au-pot.* (Grimod.)

CUISIAU s. m. (kui-zio). Art milit. Cuissard. ‖ Vieux mot.

CUISIN s. m. (kui-zain). Forme ancienne du mot COUSIN.

CUISINE s. f. (kui-zi-ne — lat. *coquina;* de *coquere*, cuire). Partie d'un logement spécialement destinée à la préparation des aliments : *Chef de* CUISINE. *Le cuisinier passe trop souvent sa vie laborieuse dans des* CUISINES *souterraines.* (Carême.) *Dans certaines saisons de l'année on consommait, dans les* CUISINES *du prince de Condé, jusqu'à 120 faisans par semaine.* (Cussy.)

Je préfère Snyders, grand peintre de *cuisine*,
A tous ceux qu'a produits l'école florentine.
BERCHOUX.

Monsieur, un homme noir et d'habit et de mine
Est venu nous laisser, jusque dans la *cuisine*,
Un papier griffonné d'une telle façon,
Qu'il faudrait pour le lire être pis qu'un démon.
MOLIÈRE.

Messer Gaster, dit Rabelais,
Est un gros glouton qui demande
Soir et matin quelque nouvelle offrande,
Et qui ne laisse point dame marmite en paix.
Donc il est toujours bon de savoir où l'on dîne.
Et partant tout homme d'esprit,
Qui bâtit,
Commence sagement par fonder la *cuisine.*
***

Un vendredi, le frère Polycarpe
Au prieur vint se présenter :
« Ne mangez pas, dit-il, de cette carpe,
Hier avec du lard je la vis apprêter. »
L'ardent prieur, que ce discours chagrine,
Lui jetant un sombre regard :
« Morbleu! dit-il, maudit bavard!
Qu'alliez-vous faire à la *cuisine?* »
***

Un cuisinier, quand je dîne
Me semble un être divin,
Qui du fond de sa *cuisine*
Gouverne le genre humain.
Qu'ici-bas on le contemple
Comme un ministre du ciel,
Car la *cuisine* est un temple
Dont les fourneaux sont l'autel.
DÉSAUGIERS.

— Nom que l'on donnait autrefois à une boîte à compartiments dans laquelle certaines personnes mettaient les épiceries dont elles se servaient pour leur cuisine : *A l'époque où les épiceries étaient chères, beaucoup de gens portaient leur* CUISINE *en poche.* (Acad.)

— Art culinaire; façon d'apprêter les aliments : *S'entendre à la* CUISINE. *La sauce est le triomphe du goût en* CUISINE. (Balz.) *Les Français aiment la nouveauté, mais ce n'est qu'en fait de* CUISINE *et de modes.* (Volt.)

Qui vous a pu plonger dans cette humeur chagrine?
A-t-on par quelque édit réformé la *cuisine?*
BOILEAU.

Je vais, dans mon ardeur poétique et divine,
Mettre au rang des beaux-arts celui de la *cuisine.*
BERCHOUX.

Des hommes précieux doués d'un vrai génie
Surent à la *cuisine* appliquer la chimie.
BERCHOUX.

Que ma servante manque aux lois de Vaugelas,
Pourvu qu'à la *cuisine* elle ne manque pas. [herbes
J'aime bien mieux pour moi qu'en épluchant ses
Elle accommode mal les noms avec les verbes,
Et redise cent fois un bas et méchant mot,
Que de brûler ma viande, ou saler trop mon pot.
Je vis de bonne soupe, et non de beau langage.
Vaugelas n'apprend point à bien faire un potage;
Et Malherbe et Balzac, si savants en beaux mots,
En *cuisine* peut-être auraient été des sots.
MOLIÈRE.

‖ Mets, aliments apprêtés : *Aimer la* CUISINE *épicée. Vers 1770, les étrangers étaient forcés d'avoir recours à la* CUISINE *des aubergistes, qui était généralement mauvaise.* (Brill.-Sav.) *La* CUISINE *est fameuse au Lapin-Blanc.* (E. Sue.) *La* CUISINE *anglaise est une véritable pharmacie.* (E. Texier.) CUISINE, *c'est médecine; c'est la médecine préventive, la meilleure.* (Michelet.) ‖ Personnel des cuisines, domestiques attachés à l'office : *Appelez messieurs les marmitons, et que toute la* CUISINE *monte à l'office.* (Scribe.) *On laisse le bouilli pour la* CUISINE. (Cl. Robert.)

Sois chef de ma *cuisine*, et donnes-y des lois.
BERCHOUX.

— Fig. Fabrication, production, sophistication, préparation accompagnée de certains tripotages : *La* CUISINE *électorale. La* CUISINE *littéraire. Je n'entends rien à la nouvelle* CUISINE. (Volt.) *L'histoire des voyages d'un manuscrit dans le monde des journaux et des gazettes serait une histoire incroyable pour les lecteurs, qui ne se doutent pas de l'intérieur des* CUISINES *littéraires.* (Champfleury.) *La* CUISINE *de la gloire est bien la plus hideuse de toutes les* CUISINES. (Th. Gaut.)

— *Batterie de cuisine*, Ensemble des ustensiles de métal que contient une cuisine. ‖ Par plaisant. Instruments de percussion d'un orchestre ou d'une musique militaire.

— *Livre de cuisine*, Livre où sont consignées toutes les dépenses d'une maison concernant la subsistance de chaque jour. ‖ Fig. Budget de dépenses : *Notre* LIVRE DE CUISINE *politique nous coûte 60 millions; mais la gendarmerie coûte davantage et ne nous empêche pas d'être volés.* (Balz.)

— *Latin de cuisine*, Latin détestable : *Le latin d'Eglise et le latin des savants ne sont que deux variétés de cette langue connue sous le nom de* LATIN DE CUISINE. (A. Karr.) *On devrait convenir diplomatiquement que la langue française serait la langue de la cuisine, à moins qu'on ne veuille avoir réellement le* LATIN DE CUISINE. (Balz.)

— *Faire la cuisine*, Etre chargé du soin